

Faire vivre mon sol et indépendance économique



L'exploitation, à orientation grandes cultures avec un élevage de vaches allaitantes, regroupe 180 ha étirés sur 5 km. Les cultures de vente (blé, maïs grain, tournesol) occupent une place importante, 30 ha en prairie pour l'alimentation des bovins. Eric est très impliqué dans la démarche de groupes GDA et Chambre d'agriculture (groupe cultures GDA, irrigation Agr'eau Val de Loir, Dephy, Bienvenue à la ferme,...) et participe à au moins 40 heures de formation par an. Pour lui, participation aux groupes et formation sont complémentaires et indispensables.

L'exploitation est située en Sud Sarthe, en limite de l'Indre-et-Loire. Les sols, à faible réserve hydrique, sont des argilo calcaires peu épais ou des limons sableux sur argile. Pour assurer les rendements, toutes les parcelles sont irrigables. Sur l'exploitation, il y a une seule rotation, blé (80 q) /maïs grain (120 q) /blé/maïs grain/blé/tournesol (35 q). Les prairies sont peu assolées.

Depuis plus de 25 ans, il n'y a plus de labour sur l'exploitation. Au début c'était par souci de simplification notamment dans les sols difficiles à travailler. Aujourd'hui, mon objectif est de préserver, d'améliorer la qualité des sols pour aller vers plus de simplification, voire le semis direct.

Mon troupeau de vaches allaitantes permet la valorisation de parcelles à plus faible potentiel ou difficiles travailler. Et aujourd'hui, cette production me permet de développer la vente en circuit court et ainsi de lier des contacts avec les consommateurs et d'expliquer ce que je fais.

Simplification du travail du sol

L'exploitation est en non labour depuis plus de 25 ans avec de plus en plus de simplification du travail du sol pour aller vers le semis direct, quelques tests réalisés sur l'exploitation encouragent à aller vers ces techniques. La rotation est composée d'une alternance culture d'hiver-culture de printemps ; blé/maïs grain/blé/maïs grain/blé/tournesol. Pour réussir



la réduction du travail du sol, les couverts végétaux, à vocation agronomique ont été introduits dans le système depuis de nombreuses années avec une évolution des espèces au cours du temps. Dans mes couverts végétaux, j'introduis de plus en plus de légumineuses ou protéagineux, ceci est d'autant plus intéressant que ces espèces ne sont pas présentes dans la rotation. Pour implanter les blés de maïs grain, j'utilise un Sémévator, ce qui permet de conserver une partie des résidus en surface, de limiter la levée des adventices et de protéger la surface du sol. Pour les maïs et tournesol, je fais un passage de Strip Till avant semis des couverts à l'emplacement de la future de ligne de semis. Puis, avec le guidage RTK, le semoir monograine au printemps est bien positionné sur le passage de la dent. Cette année, pour les semis de maïs ou tournesol, je n'ai travaillé que la ligne de semis. A l'automne 2016, j'ai également semé du blé en direct dans une luzerne.

Vente directe

Depuis peu je commercialise une partie de la production viande bovine via des circuits courts, Bienvenue à la ferme, Drive fermier, TDL (Transformateur du Loir qui est une association des différents producteurs). Ces modes de commercialisation permettent de ramener de la valeur ajoutée à ma production. C'est aussi un moyen pour établir un lien privilégié avec les consommateurs et d'expliquer notre métier, notre façon d'élever nos animaux. Par exemple, mes bovins ne sont nourris qu'avec de l'herbe et un peu de céréales, le tout produit sur l'exploitation. C'est aussi l'occasion de montrer, d'expliquer le lien entre le sol et la production finale, le pourquoi travailler autrement.



de réassurance. Pour la commercialisation de mes céréales, comme toute ma production est stockée sur l'exploitation, je vends quand le prix me semble correct par rapport à mes objectifs de marge/ha. Pour le maïs, la présence d'un séchoir sur l'exploitation me permet également cette indépendance.



REPERES AEI

Indépendance technique et économique

Pour mes cultures, j'achète tous les intrants, (engrais, semences, produits phytosanitaires) en groupement d'achats ce qui me permet de choisir mes produits et d'avoir des prix compétitifs. Pour le conseil technique, je participe au groupe cultures du GDA animé par la Chambre d'agriculture, lieu d'échanges important et

- **Augmenter la production ou la valeur ajoutée**
Stocker les céréales pour maîtriser la commercialisation ; développer la vente directe de viande bovine.
- **Réduire les pertes vers l'environnement**
Couvrir le sol en interculture longue (depuis plus de 20 ans), fertilisation ajustée aux besoins des cultures (utilisation d'outils d'aide à la décision), optimisation des applications de produits phytosanitaires.
- **Sécuriser le revenu**
Mise en place de l'irrigation sur l'ensemble de l'exploitation ce qui permet une plus grande régularité des rendements et ainsi d'optimiser les intrants ; maîtrise des circuits de commercialisation.
- **Réduire les intrants**
C'est augmenter la marge et limiter les effets sur l'environnement et l'agriculteur.
- **Améliorer les conditions de travail**
En simplifiant le travail du sol, c'est moins d'heures de tracteur mais plus de temps pour observer les parcelles. L'emploi d'un apprenti, en échange d'une transmission de savoir, permet de gérer plus facilement les pointes de travail, de libérer du temps pour les mandats professionnels.

L'EXPLOITATION

Typologie : Céréales + Bovins viande
Statut : Individuel
Enjeu : Productivité du travail
M.O. : 1 UTH + 1 apprenti

Approvisionnement

25 000 kg d'azote

Produits et ventes

600 tonnes de blé
600 tonnes de maïs
90 tonnes de tournesol
36 tonnes de viande bovine

VEGETAL

50 ha de maïs grain
25 ha de tournesol
75 ha de blé
30 ha de prairies

ANIMAL

30 vaches allaitantes

Services et accompagnements :

groupement d'achats ; engagement fort dans les groupes de développement (VivAgri.Sarthe) et leurs groupes techniques (cultures, irrigation, érosion, fourrages) animés par la Chambre d'agriculture.

Effluents :

350 tonnes de fumier

Retrouvez les témoignages Innov'Action sur :

www.innovaction-paysdelaloire.com



INNOV' ACTION



Ce projet est cofinancé par le fonds européen agricole pour le développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Action copilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.